

TÉMOIGNAGE

« C'est un rôle utile, on apporte peut être autre chose que les professionnels. Lors des réunions, on s'assure que les décisions prises ont été suivies, on rappelle les éléments de la réunion précédente en relisant le rapport. On a envie de contribuer à améliorer le bien être des résidents. On n'est cependant pas là pour faire le travail à la place des professionnels, nous sommes un appui et formulons des avis et des propositions, nous ne sommes pas un syndicat.

En tant que représentant des familles, on a un rôle différent des professionnels, on apporte sa personne en tant qu'être humain, on peut se permettre d'être plus affectif. C'est important d'humaniser les choses, nous sommes tous des êtres en relation, nous avons tous besoin d'amour. »

F.Ottaviano, représentant des familles

Pour tout renseignement s'adresser à

	Appel
Véronique Houchard, coordinatrice MSP	064/239 259
Mary Miaoulis, assistante sociale	064/432 857
Andy Matthijs, chef adjoint de l'unité 310	064 237961
Danny Waillez, chef de l'unité 320	064/237 962
Ludivine Dagneau, chef de l'unité 330	064/237 963
Laurence Toldo, chef de l'unité 340	064/237 964

MSP Bois de la Fontaine
31, rue du vieux chemin de fer
7170 Manage
Tél : 064/239256
Fax : 064/842816



mspboisfontaine@saintbernard.ofc.be



Le comité local d'avis MSP

Vous êtes proche d'un usager qui séjourne à la Maison de Soins Psychiatriques Bois de la Fontaine. Vous êtes intéressé par son bien-être et vous avez envie de participer à la vie de ce lieu de vie?

Le comité local d'avis est fait pour vous!





Le comité local d'avis MSP est un espace de parole qui permet la rencontre entre des professionnels de la MSP, des représentants des familles et proches et des représentants des résidents. Le but est d'aborder différentes questions concernant l'organisation de l'établissement afin de contribuer à la qualité de vie de tous.

Les réunions du comité

Les réunions du comité ont lieu 4 fois par an le jeudi de 15.30 à 17.00. Avant chaque réunion, les représentants des familles et proches se rencontrent avec les représentants des résidents afin de se concerter au sujet des questions qui vont être abordées. Le calendrier des rencontres est fourni aux membres et est disponible sur le site internet de la MSP.

Durant ces rencontres, il est possible d'amener différents sujets, de s'informer sur les projets en cours, d'émettre des avis, remarques ou suggestions qui permettent d'améliorer le fonctionnement général. Cela peut concerner par exemple, les qualité des services rendus, les relations avec le personnel, les projets, la philosophie de travail, etc ... Le champ de compétences du comité est très large!

Un rôle important!

Les représentants des familles et proches jouent un rôle essentiel au sein du comité. Leur regard spécifique sur les besoins des résidents et de leur entourage contribuent à améliorer le confort de vie de chacun. Nous désignons au moins un représentant des familles pour chacune des 4 unités de soins de la MSP. Le mandat est de 3 ans, renouvelable.

Pour faire partie du comité, il est nécessaire:

De se rendre disponible pour une présence minimale deux fois par an lors des réunions.

D'adresser une demande écrite de participation à la coordinatrice de la MSP.

Que l'utilisateur avec qui vous êtes en lien soit d'accord.